

Fiche de données de sécurité

Date de rédaction: 01-06-2015
Version : 01.00/FRA

Pour le produit de base pur et en grandes quantités

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Appellation commerciale: Ecoz Neutral

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages recommandés : Destructeur d'odeur concentré soluble à l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur: Vaportek Europe Ltd
Sterlings
Lawford House, Albert Place N3 1QA, London
Tél: +41 22 342 2145
E-mail : vaportek@gmail.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Commentaires concernant les numéros d'urgence : La ligne téléphonique d'urgence est ouverte les jours ouvrables de 08h00 à 16h00

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification (Règlement (CE) no 1272/2008): Aquatic Chronic 3;H412 Eye Irrit. 2; H319

Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

Effets nocifs les plus graves : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Provoque une sévère irritation des yeux.
Le produit peut causer une réaction allergique chez les gens ayant une allergie connue provoquée par (R)7-p-Mentha-1,8-diène, Cinnamaldéhyde, (E)-anéthole, pin-2(3)-ène, L'huile de girofle, Citronella huile.

Ecoz neutral doit toujours s'utiliser dilué. Un taux de dilution de 10 % est suffisant pour que le produit final ne soit plus classé comme irritant.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mentions d'avertissement: Attention

Phrases H: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.(H412)
Provoque une sévère irritation des yeux.(H319)

Phrases P: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.(P280-høa)
Éviter le rejet dans l'environnement.(P273)

Informations supplémentaires: Contient (R)-p-Mentha-1,8-diène, Cinnamaldéhyde, (E)-anéthole, pin-2(3)-ène, L'huile de girofle, Citronella huile. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Il n'y a pas eu d'évaluation PBT ni vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Numéro d'enregistrement	CAS/ Numéros CE	Substance	CLP-classification (Règlement (CE) no 1272/2008)	w/w%	Rem.
.	68987-81-5	Alcool éthoxylé en C6 -C10 éthoxylé propoxylé	Eye Irrit. 2;H319 Aquatic Chronic 2;H411	<20	.
.	5989-27-5-C	(R)-p-Mentha-1,8-diène	Flam. Liq. 3;H226 Skin Irrit. 2;H315	<1	.
.	227-813-5	.	Skin Sens. 1;H317 Aquatic Acute 1;H400	.	.
.	.	.	Aquatic Chronic 1;H410 Asp. Tox. 1;H304	.	.
.	104-55-2-C	Cinnamaldéhyde	Acute Tox. 4;H332 Eye Irrit. 2;H319	<1	.
.	203-213-9	.	Skin Irrit. 2;H315 STOT SE 3;H335	.	.
.	.	.	Skin Sens. 1; H317	.	.
.	4180-23-8-A	(E)-anéthole	Skin Sens. 1;H317	<1	.
.	224-052-0
.	80-56-8-C	pin-2(3)-ène	Flam. Liq. 3;H226 Skin Irrit. 2;H315	<1	.
.	201-291-9	.	Skin Sens. 1;H317 STOT SE 3;H336	.	.
.	.	.	Asp. Tox. 1;H304	.	.
.	8000-34-8-A	L'huile de girofle	Flam. Liq. 3;H226 Asp. Tox. 1;H304	<1	.
.	284-638-7	.	Eye Irrit. 2;H319 Skin Sens. 1;H317	.	.
.	8000-29-1-B	Citronella huile	Eye Dam. 1;H318 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens.	<1	.
.	289-753-6	.	1;H317 Asp. Tox. 1;H314 Aquatic Chronic 2;H411	.	.

Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

Autres informations: Toute lettre à la suite du numéro CAS fait référence à un ensemble de données particulières.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:	Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Peau:	Enlever les vêtements souillés. Laver soigneusement et longuement la peau avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Yeux:	Rincer immédiatement à l'eau (de préférence avec un rince-œil) durant au moins 5 minutes. Bien ouvrir l'œil. Le cas échéant, enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin.
Autres informations:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement. Le produit peut causer une réaction allergique chez les gens ayant une allergie connue provoquée par (R)-p-Mentha-1,8-diène, Cinnamaldéhyde, (E)-anéthole, pin-2(3)-ène, L'huile de girofle, Citronella huile.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit n'est pas directement inflammable. Choisir des agents extincteurs qui conviennent à la zone incendiée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – sortir à l'air libre.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi qu'une combinaison de protection chimique lorsqu'un contact physique (proche) est probable.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Rester sous le vent / se tenir à distance de la source. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Mettre des gants. Utiliser des lunettes étanches de protection ou un pare visage. Evacuer le personnel qui n'est pas utile.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède : Le port d'une combinaison de protection répondant à la norme EN 368, type 3, est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser de grandes quantités de résidus concentrés solides ou liquides partir dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés. Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des produits équivalents.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

VME : valeurs moyenne d'exposition, VLCT/VLE: valeurs limites d'exposition.

Base légale : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, Juillet 2012.

Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage : Utiliser des lunettes étanches de protection ou un pare visage. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Équipement de protection individuelle, protection de la peau : Mettre des gants. Type de matériau: Caoutchouc. Plastique. Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

Équipement de protection individuelle, protection respiratoire :

Non exigé.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat: Liquide
Couleur: Jaunâtre
Odeur: Spicy
Seuil olfactif: Aucune donnée
pH (solution à utiliser): Aucune donnée
pH (concentré): Aucune donnée

Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée
Point d'éclair:	Aucune donnée
Taux d'évaporation:	Aucune donnée
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité:	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures limites d'explosivité:	Aucune donnée
Pression de vapeur:	Aucune donnée
Densité de vapeur:	Densité relative, vapeur: (air=1)
Densité relative:	Aucune donnée
Solubilité:	Aucune donnée
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée
Température de décomposition:	Aucune donnée
Viscosité:	Aucune donnée
Propriétés explosives:	Aucune donnée
Propriétés comburantes:	Aucune donnée

9.2. Autres informations

Aucune.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

N'est pas réactif.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale: Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

5989-27-5-C: Rat: LD50 = 4400 mg/kg
68987-81-5-A: Rat: LD50 = 2380-2745 mg/kg

Toxicité aiguë - par voie cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

68987-81-5-A: Lapin: LD50 = >2000 mg/kg

Toxicité aiguë - par inhalation: Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

68987-81-5-A: Rat, , 4h: CL50 = >50 mg/l

Corrosion/irritation cutanée : Peut provoquer une irritation de la peau et des rougeurs. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement.

Sensibilisation respiratoire ou sensibilisation cutanée : Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Le produit peut causer une réaction allergique chez les gens ayant une allergie connue provoquée

par (R)-p-Mentha-1,8-diène, Cinnamaldéhyde, (E)-anéthole, pin-2(3)-ène, L'huile de girofle, Citronella huile.

Mutagénicité sur les cellules germinales:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Propriétés cancérigènes :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité pour la reproduction:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition unique STOT :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition répétée STOT :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Danger par aspiration:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Autres effets toxicologiques : **Aucun connu.**

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aiguë:

68987-81-5-A:

Poisson: Pimephales promelas: 96hCL50 = 1-10 mg/kg

Crustacés: Aucun nom d'espèce n'est indiqué: 48hCE50 = 1-10 mg/kg

12.2. Persistance et dégradabilité

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation n'a été faite.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Résidus et déchets doivent être collectés dans des récipients fermés étanches et remis au centre municipal de réception pour les déchets dangereux.

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 16 03 05*déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses

Chiffons d'essuyage avec solvants organiques:

Code CED: 15 02 02 absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses.

Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses.

14.1. Numéro ONU

-

14.2. Nom d'expédition des

-

Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport -

14.4. Groupe d'emballage -

14.5. Dangers pour l'environnement -

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur -

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC -

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières : Il n'y a aucune restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH.
Le produit ne contient aucune substance concernée par l'article 59 du règlement 1907/2006/CE (substances extrêmement préoccupantes).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Explication des abréviations : PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
STOT: Specific Target Organ Toxicity

Méthode de classification : Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Phrases H: H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Formation : Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.